

# Compte Rendu Du Conseil Municipal du 10 Janvier 2020

**Présents** : M. Jean-Claude PICHON, M. Paul BARTHOLOMOT, Mme Stéphanie CASTALDI, Mrs Daniel POCTIER, Patrick MARAUX, Jean-Philippe MACCHIONI, Dominique DUPONT, Bernard BRUNE, Pascal MAGNIN.

**Absente excusée** : Mme Annie LAPOSTOLLE

**Secrétaire de séance** : M. Pascal MAGNIN.

## **ARMORCE DES PREVISIONS BUDGETAIRES :**

### **Groupe scolaire :**

- Devis estimatif du SIDEC pour les équipements numériques (10 classes) réparti entre les communes adhérentes 105.000 € subventionnés à 70 % ;
- Aménagement matériels par classe , devis 8000 € . Réutilisation du matériel en état dans chaque école.
- Frais de fonctionnement calculé pour la première année sur les frais de l'année précédente sur une base de 15.000 €.

### **Aménagement du carrefour du Faubourg Saint Antoine :**

Coût 8.200 €. En attente de subventions à hauteur de 25% du conseil départemental.

### **Piano de la cuisine de la salle des fêtes :**

En fin de vie et ne correspondant plus aux normes actuelles, une étude est en cours pour le remplacer.

### **Eglise :**

La faire revivre avec deux orientations possibles : sauvegarder les fresques ou remettre en valeur les babouins. Rencontre avec la DRAC afin de finaliser les priorités.

**Terrain de Jeux** : Depuis la venue de nouvelles jeunes familles dans le village et l'augmentation de la fréquentation de ce site, il est envisagé son amélioration et l'implantation de nouveaux équipements.

### **Aménagements forestiers :**

- Reste 28.400 € à la charge de la commune pour créer l'accès à la parcelle 12. Après les aides du FEDER et de l'Etat. Une convention avec la commune d'Arc et Senans est établie pour en permettre l'accès .
- Route Brenot ( réfection des accotements ) : De l'entrée du bois jusqu'au 2ème parking la route est communale et en mitoyenneté avec la commune de CHATELAY. (3.099 € pour chaque commune).

### **Vente de bois :**

Dépenses ONF ( garderie, bucheronnage, débardage ) : 29.520 €. Recettes des ventes de bois : 93.200 €.

### **Dissolution de l'association des anciens combattants de Montbarrey :**

L'association fait un don de 1300 € à la commune. En remerciement de son implication lors de sa création et pour sa participation aux manifestations..

**Prochaine réunion du conseil municipal** : vendredi 21 février 2020.